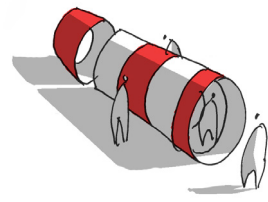
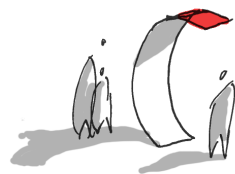


ICÔNE



Module 2: Formé d'un nombre X de modules 1, en fonction du contexte et de l'environnement, le module 2 crée, par sa forme et son ampleur, un parcours et une expérience immersive, un espace de pause et d'information.

Module 1: Une forme distinctive qui exerce un pouvoir d'attraction. L'orientation et la forme du module organise et hiérarchise l'information. Les plus curieux s'y immergent pour obtenir des informations plus spécifiques.



Module 1/2: Le demi-module, par son volume et son emprise minimale, trouve sa place dans les espaces les plus réduits. Il permet d'imaginer une intervention sur les chantiers de plus petite envergure.

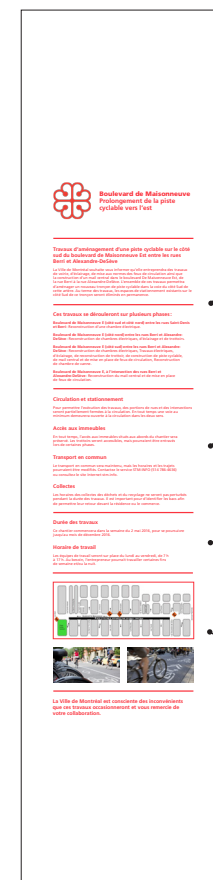


Les anneaux de Buren, Nantes, France

INTERPELLER

INFORMER

INTÉRESSER



- A Information permanente**
Titre, nature, budget, partenaires, etc.
- B Information semi-permanente**
Services, commerces, accessibilité, etc.
- C Information en évolution**
Horaires, imprévus, mises à jour, etc.
- D Interprétation permanente**
Chantier, lieu, futur projet, images, etc.